



Délibération n°2020-10

Relative aux comptes de gestion 2019 du budget principal et des budgets annexes

Le Comité Syndical du SMALIM, dûment convoqué le 1^{er} juin 2020, s'est réuni le 11 juin 2020 sous la présidence de Monsieur COULON, son Président,

Sont présent(e)s:

Monsieur Christophe COULON avec le pouvoir de Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Irène PEUCELLE avec le pouvoir de Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Claire MARAIS-BEUIL.

Monsieur Régis CAUCHE, Monsieur Bernard DEBREU.

Monsieur Joël DUYCK, Monsieur Bruno FICHEUX.

Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Jacques DANZIN, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Philippe EYMERY, Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Nicolas LEBAS.

Monsieur Alain BERNARD, Monsieur Éric DURAND, Monsieur Gilles PARGNEAUX, Monsieur Philippe HOLVOOTE.

Secrétaire de séance : Madame Irène PEUCELLE.

Le quorum constaté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les comptes de gestion rendus par le comptable public du SMALIM, retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'exercice 2019,

Considérant que la comptabilité du comptable public du SMALIM est régulière et n'a donné lieu à aucune observation,

Vu l'avis favorable émis par les délégués des adhérents ayant choisi la compétence territoriale « aéroport de Lesquin », concernant le compte de gestion pour 2019 du budget annexe de Lesquin,

Envoyé en préfecture le 24/06/2020

Reçu en préfecture le 24/06/2020

Affiché le

ID: 059-200006120-20200611-D_2020_10_BIS-DE

Vu l'avis favorable émis par les délégués des adhérents ayant choisi la compétence territoriale « aéroport de Merville », concernant le compte de gestion pour 2019 du budget annexe de Merville,

DECIDE

d'approuver les comptes de gestion 2019, du Budget Principal et des Budgets Annexes, en dépenses et en recettes respectivement constatées et acquittées par Monsieur le Payeur Régional, comptable public du SMALIM, lesdits comptes étant conformes aux écritures tenues par l'ordonnateur.

AUTORISE

Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents constituant les comptes de gestion 2019 du SMALIM, en vue de leurs transmissions au juge des comptes.

Votes Pour : Unanimité Ne participent pas au vote : 0

Abstentions: 0 Votes Contre: 0

Christophe COULON Président du SMALIM